



TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

FICHE DE POSTE

Volontaire du service civique (VSC expérimentations en agroécologie)

PROFIL : TECHNICIEN avec expérience / INGÉNIEUR / MASTER
spécialité agronomie tropicale

LOCALISATION	Service d'affectation : Direction des services de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche BP 19 MATA'UTU - 98600 WALLIS et FUTUNA Téléphone : + 681 72 04 08 Bureau du Développement et de la réglementation
PRÉSENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	<p>La Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche (DSA) est chargée de mettre en œuvre les politiques publiques de développement du secteur primaire du Territoire de Wallis et Futuna.</p> <p>La mission s'inscrit dans le cadre du programme d'expérimentation en agro-écologie mené par la DSA avec l'appui du projet de développement intitulé PROTEGE « Projet Régional Océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes » (11^{ème} FED - Fond Européen de Développement). Le programme PROTEGE vise à soutenir la transition agroécologique pour une agriculture notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité, ainsi que la gestion intégrée et durable des cocoteraies et ressources forestières.</p> <p>PROTEGE via les fonds de l'Union Européenne finance un réseau régional de fermes de démonstration et de sites pilotes pratiquant l'agro-écologie. La finalité de ce réseau est de faire la démonstration de la viabilité technique, économique et sociale de systèmes agroécologiques adaptés aux réalités des PTOM (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna).</p> <p>L'objectif des Territoires est d'accompagner les systèmes agricoles vers l'agroécologie et l'agriculture biologique pour une plus grande autonomie vis-à-vis des intrants importés, une plus grande biodiversité cultivée et fonctionnelle, et enfin une plus grande résilience face au changement climatique des agricultures des PTOM. La transition agroécologique doit s'appuyer sur l'amélioration continue des pratiques des agriculteurs, via l'expérimentation et les échanges avec leurs pairs et des experts. Le développement de pratiques agroécologiques nécessite la prise en compte de l'ensemble de l'exploitation agricole au sein de laquelle les actions se complètent et les déséquilibres se compensent (approche systémique), d'où la mise en place d'un réseau de fermes de démonstration, complété par un réseau de sites pilotes thématiques. Le réseau des fermes de démonstration et sites pilotes mis en place par les Territoires permet de favoriser les échanges entre savoirs locaux et extérieurs, et de nourrir les discussions sur les retours d'expérience entre les agriculteurs, les acteurs du monde rural des PTOM et de la région.</p>
MISSIONS	Accompagnement à la mise en place et au suivi d'expérimentations en agroécologie sur les fermes de démonstration et sites pilotes
ACTIVITÉS	<p>Volet agronomique :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Appui à la co-construction, à la mise en place, au suivi et au pilotage d'innovations à expérimenter chez les agriculteurs du réseau territorial sur les 5 thématiques suivantes :<ul style="list-style-type: none">- gestion de la fertilité des sols

	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation de la biodiversité dans l'espace agricole - gestion des bioagresseurs et de l'enherbement - gestion de l'eau - intégration agriculture-élevage ✓ Appui à l'organisation de formations, journées thématiques, journées bord de champ, ateliers du réseau local et régional ✓ Appui à la capitalisation des résultats <p>Appui aux autres missions de la DSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui ponctuel aux missions de la DSA liées à l'agroforesterie, à la protection des végétaux et à l'accompagnement de l'agriculture familiale
COMPÉTENCES	<p>Sens du terrain, de l'écoute, de l'observation et des relations humaines, aptitudes pédagogiques</p> <p>Bonne connaissance des réalités agricoles et socio-culturelles de Wallis et Futuna</p> <p>Connaissances en agroécologie tropicale</p> <p>Connaissance en diagnostic agraire</p> <p>Expérience de terrain en milieu tropical</p> <p>Expérience en approche participative</p>
LIEU DE RÉSIDENCE :	<p>Île de WALLIS ;</p> <p>Déplacements réguliers sur FUTUNA</p>
DATE D'OUVERTURE ET DURÉE DE L'ACTIVITÉ :	<p>1er janvier 2021 ;</p> <p>12 mois renouvelables 1 fois.</p>
CONDITIONS MATÉRIELLES :	<p>Indemnité non imposable sur le revenu pour 39 heures hebdomadaires de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.050,37 € net par mois <p>Poste non logé. Véhicule de service pour les missions de terrain. Poste de travail informatique ; Deux jours de congés par mois ; Prise en charge du billet d'avion aller-retour et de 50 kilos aériens de fret ou de 130 kilos par voie maritime pour un candidat non domicilié à Wallis et Futuna.</p>
PERSONNES À CONTACTER :	<p>- Marine ESNOUF, animatrice Protege marine.esnouf@agripeche.wf tél : +681 72 04 08</p> <p>- Soane KANIMOA, chef du bureau du développement et de la réglementation soane.kanimoa@agripeche.wf tél : +681 72 13 43</p> <p>- Jean-François NOSMAS, Directeur de la DSA, jean-francois.nosmas@agripeche.wf tél : +681 72 04 09</p> <p>- Anne MAERTENS, chef du service des ressources humaines de l'Administration supérieure des Îles Wallis et Futuna (Préfecture) anne.maertens@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr tél : +681 72 27 27</p>
DATE LIMITE DE CANDIDATURE :	<p>20 novembre 2020</p>
DOCUMENTS DEMANDES POUR LA SIGNATURE DU CONTRAT :	<p>Extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3)</p> <p>Diplômes</p> <p>Permis de conduire</p> <p>Aptitudes médicales à l'Outre-Mer</p>